

**SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE  
MONS-BORINAGE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Procès-verbal**

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin, en son siège social à Mons, Boulevard Kennedy, 2, s'est réunie l'Assemblée Générale des associés de la Société Coopérative Intercommunale « Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage », constituée le trente et un janvier mil neuf cent nonante suivant acte reçu par le notaire Franz VILAIN à Frameries et publié aux annexes du Moniteur Belge du neuf juin mil neuf cent nonante sous le numéro 900609-440, dont les statuts ont été modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 30 juin 2022 à 18h (Publication au Moniteur Belge du 22/07/2022 -22088803), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons.

La séance est ouverte à 18h15 par Monsieur Samy KAYEMBE, Président, conformément à l'article 21 des statuts, Monsieur le Président désigne comme scrutateurs :

1. Madame Barbara CROMBEZ
2. Monsieur Steve WILLEMS

Le secrétaire est Stéphane OLIVIER, Directeur général.

La tenue de la présente Assemblée générale a été notifiée à tous les associés par courriel du 18 novembre deux mil vingt-deux, contenant l'ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse et une proposition de décision pour chacun des points à l'ordre du jour. L'ensemble étant accompagné des documents y afférents, conformément à l'article 20 de nos statuts.

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons :** Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons :** Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut :** Angélique MEURANT **Commune de Boussu :** Giovanna CORDA **Commune de Jurbise :** Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon :** Alain TORREKENS **U Mons :** Bernard HARMEGNIES **Ethias :** Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général



- ❖ Sont présentes et ont délibéré, les communes suivantes :

Nom	Nb actions	Délégués présents
Ville de Mons	530.224	Samy KAYEMBE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS, Yves ANDRE
Commune de Frameries	74.231	Barbara CROMBEZ
Ville de Saint-Ghislain	100	Fabrice FOURMANOIT
Commune de Quaregnon	1	Alain TORREKENS
<b>TOTAL</b>	<b>604.556</b>	

- ❖ Ne sont pas présentes et ne sont pas prises en compte pour le calcul des différents quorums de présence et de vote, les communes suivantes :

Nom	Nb parts sociales
Commune de Boussu	100
Commune de Colfontaine	100
Commune de Quévy	80
Commune de Jurbise	1
<b>TOTAL</b>	<b>281</b>

- ❖ Est présent et a délibéré, l'associé public non-communal suivant :

Nom	Nb actions	Délégués présents
CPAS de Mons	161.314	Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY
<b>TOTAL</b>	<b>161.314</b>	

- ❖ N'est pas présent et n'est pas pris en compte pour le calcul des différents quorums de présence et de vote, l'associé public non-communal suivant :

Nom	Nb actions
Province de Hainaut	63.627
<b>TOTAL</b>	<b>63.627</b>

- ❖ Sont présents les associés privés suivants :

Nom	Nb actions	Délégués présents
ASBL Médecins HSG	12.000	Didier CHAMART
ULB	2.000	Jean DUCOBU
U MONS	1.000	Philippe DUBOIS
ETHIAS	200	Marcel PETRY
<b>TOTAL</b>	<b>15.200</b>	

#### Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00

**Ville de Mons :** Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons :** Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut :** Angélique MEURANT **Commune de Boussu :** Giovanna CORDA **Commune de Jurbise :** Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon :** Alain TORREKENS **U Mons :** Bernard HARMEGNIES **Ethias :** Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général





❖ Ne sont pas présents les associés non-communaux suivants :

Nom	Nb parts sociales
BELFIUS	3.000
MAISON DE LA SOLIDARITE DE MONS-WALLONIE PICARDE	2.000
<b>TOTAL</b>	<b>5.000</b>

Quorum de présences :

Sur les 829.778 parts publiques, 765.870 sont présentes.

Sur les 20.200 parts non-communales, 15.200 sont présentes.

Conformément au prescrit de l'article dix-huit des statuts,

Il est créé, au sein de l'Assemblée générale et pour le calcul du quorum de présence, deux groupes d'associés, les associés dits publics qui regroupent les personnes morales de droit public associées et les associés dits privés qui regroupent les autres associés titulaires d'actions.

L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si les délégués qui y assistent, représentent, dans chacun des deux groupes précités, la moitié au moins des actions souscrites et pour autant qu'un cinquième des actions souscrites par les communes associées à l'intercommunale y soit représenté.

Pour le calcul du quorum de présence, il est tenu compte de l'intégralité des voix attachées aux actions dont dispose l'associé communal, dès lors qu'un(e) seul(e) de ses représentant(e)s est présent(e).

Cette fraction est portée à deux tiers s'il s'agit de délibérer sur une modification des statuts.

Ces faits étant vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée conformément au Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

#### Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00

**Ville de Mons** : Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons** : Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut** : Angélique MEURANT **Commune de Boussu** : Giovanna CORDA **Commune de Jurbise** : Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon** : Alain TORREKENS **U Mons** : Bernard HARMEGNIES **Ethias** : Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général



**AG.22-14 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.**

- L'Assemblée générale ordinaire approuve le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »

**AG.22-15 Approbation du plan stratégique du CHUPMB 2023-2025.**

Monsieur Samy Kayembe et Monsieur Stéphane OLIVIER présentent le plan stratégique 2023-2025 du CHUPMB.

- L'Assemblée générale approuve le plan stratégique du CHUPMB 2023-2025 de l'Intercommunale CHUPMB.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »

**AG.22-16 Approbation du budget de fonctionnement du CHUPMB pour l'exercice 2023.**

Madame Sophie BRICHARD, Directrice exécutive du CHUPMB, et Monsieur Stéphane OLIVIER, Directeur général du CHUPMB, présentent le budget de fonctionnement de l'exercice 2023 de l'Intercommunale CHUPMB, qui a été arrêté par le Conseil d'administration du 16 novembre 2022. Il figure dans le plan stratégique 2023-2025 du CHUPMB.

- L'Assemblée générale approuve le budget de fonctionnement de l'exercice 2023 de l'Intercommunale CHUPMB.

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons :** Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons :** Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut :** Angélique MEURANT **Commune de Boussu :** Giovanna CORDA **Commune de Jurbise :** Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon :** Alain TORREKENS **U Mons :** Bernard HARMEGNIES **Ethias :** Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général





**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
 121.597 « ABSTENTIONS »  
 8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
 0 « ABSTENTIONS »  
 0 voix « CONTRE »

**AG.22-17 Désignation du Professeur Philippe DUBOIS en qualité d'administrateur représentant l'UMONS, en remplacement du Professeur Bernard HARMEGNIES à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

L'UMONS a désigné le Professeur Philippe DUBOIS, Recteur de l'UMONS, en remplacement du Professeur Bernard HARMEGNIES, en qualité d'administrateur du CHUPMB représentant l'UMONS (courrier du 13 juin 2022, adressé au Président du CHUPMB).

Le Conseil d'administration du CHUPMB, en sa séance du 30 juin 2022, a approuvé cette désignation.

- L'Assemblée générale ordinaire désigne Monsieur Philippe DUBOIS, en qualité d'administrateur du CHUPMB, représentant l'UMons, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
 121.597 « ABSTENTIONS »  
 8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
 0 « ABSTENTIONS »  
 0 voix « CONTRE »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h26.

Le présent procès-verbal figure de la page AG 2022-24 à la page AG 2022-32.

  
**Stéphane OLIVIER**  
 Directeur Général

  
**Samy KAYEMBE**  
 Président

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons** : Sammy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons** : Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut** : Angélique MEURANT **Commune de Boussu** : Giovanna CORDA **Commune de Jurbise** : Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon** : Alain TORREKENS **U Mons** : Bernard HARMEGNIES **Ethias** : Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général



**AG.22-14 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.**

Vu le livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée - Intercommunale -« Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de MONS-BORINAGE », dont le siège social est sis à MONS, Boulevard Kennedy, numéro 2, constituée suivant acte du notaire Franz VILAIN, notaire à FRAMERIES, le 31 janvier 1990, publié aux annexes du Moniteur Belge du 9 juin 1990, sous le numéro 900609-440, modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 30 juin 2022 à 18h ((Publication au Moniteur Belge du 22/07/2022 -22088803), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons ;

Conformément à l'article 39 des statuts, tous actes ou correspondances qui engagent l'intercommunale à l'égard des tiers sont signés par le (la) Président(e) et le (la) Directeur (trice) général(e), à l'exception des actes et correspondances relatifs à des tâches ou des missions ayant spécifiquement fait l'objet d'une délégation du Conseil d'administration à l'organe de gestion journalière et à certains membres du personnel de l'Intercommunale ;

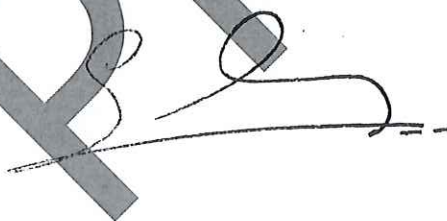
→ L'Assemblée générale ordinaire approuve le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »



**Stéphane OLIVIER**  
Directeur Général



**Samy KAYEMBE**  
Président

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons** : Sammy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons** : Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut** : Angélique MEURANT **Commune de Boussu** : Giovanna CORDA **Commune de Jurbise** : Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon** : Alain TORREKENS **U Mons** : Bernard HARMEGNIES **Ethias** : Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général





**AG.22-15 Approbation du plan stratégique du CHUPMB 2023-2025.**

Vu le livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée - Intercommunale -« Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de MONS-BORINAGE », dont le siège social est sis à MONS, Boulevard Kennedy, numéro 2, constituée suivant acte du notaire Franz VILAIN, notaire à FRAMERIES, le 31 janvier 1990, publié aux annexes du Moniteur Belge du 9 juin 1990, sous le numéro 900609-440, modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 30 juin 2022 à 18h ((Publication au Moniteur Belge du 22/07/2022 -22088803), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons ;

Conformément à l'article 39 des statuts, tous actes ou correspondances qui engagent l'intercommunale à l'égard des tiers sont signés par le (la) Président(e) et le (la) Directeur (trice) général(e), à l'exception des actes et correspondances relatifs à des tâches ou des missions ayant spécifiquement fait l'objet d'une délégation du Conseil d'administration à l'organe de gestion journalière et à certains membres du personnel de l'Intercommunale ;

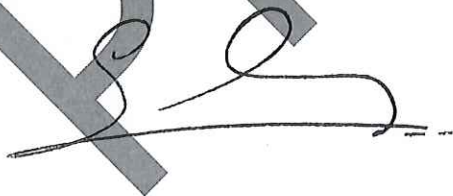
→ L'Assemblée générale approuve le plan stratégique du CHUPMB 2023-2025 de l'Intercommunale CHUPMB.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »



**Stéphane OLIVIER**  
Directeur Général



**Samy KAYEMBE**  
Président

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons** : Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons** : Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut** : Angélique MEURANT **Commune de Boussu** : Giovanna CORDA **Commune de Jurbise** : Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon** : Alain TORREKENS **U Mons** : Bernard HARMEGNIES **Ethias** : Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général



**AG.22-16 Approbation du budget de fonctionnement du CHUPMB pour l'exercice 2023.**

Vu le livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée - Intercommunale -« Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de MONS-BORINAGE », dont le siège social est sis à MONS, Boulevard Kennedy, numéro 2, constituée suivant acte du notaire Franz VILAIN, notaire à FRAMERIES, le 31 janvier 1990, publié aux annexes du Moniteur Belge du 9 juin 1990, sous le numéro 900609-440, modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 30 juin 2022 à 18h ((Publication au Moniteur Belge du 22/07/2022 -22088803), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons ;

Conformément à l'article 39 des statuts, tous actes ou correspondances qui engagent l'intercommunale à l'égard des tiers sont signés par le (la) Président(e) et le (la) Directeur (trice) général(e), à l'exception des actes et correspondances relatifs à des tâches ou des missions ayant spécifiquement fait l'objet d'une délégation du Conseil d'administration à l'organe de gestion journalière et à certains membres du personnel de l'Intercommunale ;

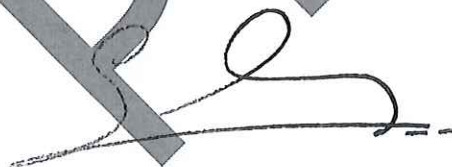
→ L'Assemblée générale approuve le budget de fonctionnement de l'exercice 2023 de l'Intercommunale CHUPMB.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »



**Stéphane OLIVIER**  
Directeur Général



**Samy KAYEMBE**  
Président

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons :** Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons :** Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut :** Angélique MEURANT **Commune de Boussu :** Giovanna CORDA **Commune de Jurbise :** Caroline MORCLETTE **Commune de Quaregnon :** Alain TORREKENS **U Mons :** Bernard HARMEGNIES **Ethias :** Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général



**AG.22-17 Désignation du Professeur Philippe DUBOIS en qualité d'administrateur représentant l'UMons, en remplacement du Professeur Bernard HARMEGNIES à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

Vu le livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée - Intercommunale -« Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de MONS-BORINAGE », dont le siège social est sis à MONS, Boulevard Kennedy, numéro 2, constituée suivant acte du notaire Franz VILAIN, notaire à FRAMERIES, le 31 janvier 1990, publié aux annexes du Moniteur Belge du 9 juin 1990, sous le numéro 900609-440, modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 30 juin 2022 à 18h ((Publication au Moniteur Belge du 22/07/2022 -22088803), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons ;

Conformément à l'article 39 des statuts, tous actes ou correspondances qui engagent l'intercommunale à l'égard des tiers sont signés par le (la) Président(e) et le (la) Directeur (trice) général(e), à l'exception des actes et correspondances relatifs à des tâches ou des missions ayant spécifiquement fait l'objet d'une délégation du Conseil d'administration à l'organe de gestion journalière et à certains membres du personnel de l'Intercommunale ;

→ L'Assemblée générale ordinaire désigne Monsieur Philippe DUBOIS, en qualité d'administrateur du CHUPMB, représentant l'UMons, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Pour les associés publics, par :**

644.265 voix « POUR »  
121.597 « ABSTENTIONS »  
8 voix « CONTRE »

**Pour les associés privés, par :**

15.200 voix « POUR »  
0 « ABSTENTIONS »  
0 voix « CONTRE »



**Stéphane OLIVIER**  
Directeur Général



**Samy KAYEMBE**  
Président

**Procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 à 18h00**

**Ville de Mons :** Samy KAYEMBE (Président du Conseil d'administration), Brahim OSIYER, Yves ANDRE, Florent DUFRANE, Marc BARVAIS  
**CPAS de Mons :** Marie MEUNIER, Marie-Claire DIEU, Frédérique MAHY **Province de Hainaut :** Angélique MEURANT **Commune de Boussu :** Giovanna CORDA **Commune de Jurbise :** Caroline MORCRETTE **Commune de Quaregnon :** Alain TORREKENS **U Mons :** Bernard HARMEGNIES **Ethias :** Marcel PETRY

Stéphane OLIVIER, Directeur général

